Université Mohamed Lamine DEBAGHINE, Sétif 2

Faculté des Lettres et des langues

Département de Langue et de Littérature françaises

Module : Etude de textes 1

Enseignante : LAMMI Ghania [lammighania@yahoo.fr](mailto:lammighania@yahoo.fr)

Groupes : 1B1, 1B2, 1C1, 1C2.

**Cours2 : Etude de l’objet-livre**

**1. Définition du Livre :**

Nous pouvons lire dans plusieurs dictionnaires de la langue française ces acceptations du mot Livre « LIVRE : Nom masculin singulier.

**I. −** Assemblage de feuilles en nombre plus ou moins élevé, portant des signes destinés à être lus. Synon. *bouquin* (fam.), *ouvrage, volume.*

**A−** [Le livre comme objet]

1. HIST. DU LIVRE

**a)** Ouvrage écrit (le plus souvent d'un seul côté) sur un support varié et se présentant sous la forme d'un rouleau. *Livre de papyrus; livre sur soie. À la voix du premier (le Dieu des chrétiens) les fleuves rebroussent leur cours, le ciel se roule comme un livre (Chateaubr., Génie, t. 2, 1803, p. 485).*

♦ Livres éléphantins\*.

**b)** Ensemble de feuilles de parchemin ou de papier écrites des deux côtés et rassemblées en cahiers. *Livre de parchemin* (synon. *codex*).*Au IVe siècle, les parchemins étant réunis en cahiers et reliés, le livre manuscrit remplace le rouleau (Civilis. écr.,1939, p. 50-8).*

**2.** Ouvrage imprimé, relié ou broché, non périodique, comportant un assez grand nombre de pages. *« Le mérite de mes livres », disait sérieusement un bibliophile, qui vient de vendre sa bibliothèque très cher, « le mérite de mes livres, c'est qu'ils n'ont jamais été ouverts » (Goncourt, Journal, 1885, p. 438) »[[1]](#footnote-1)*

Le livre comporterait le plus souvent donc un écrit ou un texte.

**2. Définition du texte** (Rappel. Pour plus de détails, voir cours1)

La définition que *L’Encyclopédie Universalis[[2]](#footnote-2)* donne de la notion du texte est la suivante :

*Texte :* Nom masculin singulier.

 Ensemble qui constitue un écrit

 œuvre littéraire ou fragment d'une œuvre

 La partie écrite ou imprimée d'une page (s'oppose aux blancs, aux marges)

Teneur, formulation exacte (le texte d'un décret, par exemple)

 Sujet, énoncé d'une épreuve

Etudier un texte revient à effectuer un travail intellectuel consacré à l’observation et à l’examen des propriétés, des caractéristiques d’un écrit, ou d’une œuvre. Et parmi ces caractéristiques, compte son aspect extérieur. Sa présentation aux lecteurs. Il s’agit de son *Paratexte.*

3. **Définition du Paratexte** :

Exposant sa définition du Paratexte dans son livre *Seuils[[3]](#footnote-3),* le théoricien et le chercheur, Gérard GENETTE désigne par le terme "paratexte" tout élément entourant et prolongeant le texte.

Benoit MITAINE[[4]](#footnote-4) explique que « Le paratexte est, selon la double étymologie du préfixe grec para-, l'ensemble des pages et messages qui entourent et protègent le texte. Sa fonction relève autant de la protection physique (couverture, pages de gardes) ou symbolique (prologue, préface, postface, épigraphe, etc.), que de l'identification (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, nom de l'éditeur, lieu et date d'édition, lieu d'impression, nom de la collection, code barre, etc.), de l'organisation (table des matières, bibliographie, répertoire, index, annexes), de la distinction (couverture souple ou rigide, format du livre, choix du papier) ou de la séduction (jaquette, illustration de surface, graphisme, etc.).

4. **Son importance** :

Cet hors-texte a longtemps été sous-estimé[[5]](#footnote-5), voire ignoré, par la critique au motif qu'il était bien souvent étranger à l'influence de l'auteur et qu'il n'était guère plus qu'un emballage commercial et éditorial dévolu à faire vendre et à contenir des informations factuelles sans lien direct avec le contenu du livre. L'erreur commence à être corrigée à partir des années 70, notamment avec la publication du Pacte autobiographique (1975) de Philippe Lejeune, dans lequel l'auteur démontre que cette « frange du texte imprimé » (le mot paratexte n'existe pas encore), « en réalité, commande toute la lecture » (Pacte : 45). Cette observation qui vaut tout d'abord pour l'autobiographie est rapidement reprise par Gérard Genette, qui forge en 1981 dans *Palimpsestes* la notion de « paratexte », qu'il décrit alors comme un des « lieux privilégiés de la dimension pragmatique de l'œuvre, c'est-à-dire de son action sur le lecteur - lieu en particulier de ce que l'on nomme volontiers, depuis les études de Philippe Lejeune sur l'autobiographie, le contrat (ou pacte) générique. » (Palimpsestes : 10). C'est toutefois en 1987, dans un essai-somme intitulé Seuils, que Gérard Genette dresse l'inventaire des composantes et des fonctions du paratexte. Il en vient même à élargir de façon significative la portée du préfixe para en considérant que tout écrit épitextuel (critique d'œuvre, commentaire de texte, correspondance, entretiens, journaux intimes, etc.) relève aussi du paratexte.

**5. Péritexte et Epitexte :**

De la sorte, selon le père de la narratologie, la notion de paratexte regroupe le péritexte (tout ce qui entoure et protège le texte et qui contribue à la composition de l'objet livre) et l' épitexte (l'ensemble des textes qui ont trait à un texte en particulier mais qui lui sont extérieur). Toutefois, dans la pratique, la critique n'a pas pleinement validé l'équation péritexte + épitexte = paratexte. La notion d'épitexte semble n'avoir pas connu le même élan que celle, plus restreinte, de péritexte et, de nos jours, parler de paratexte signifie bien souvent ne parler que du péritexte. En somme, pour conclure avec cette introduction définitionnelle et historique, en forgeant le néologisme de paratexte en 1981, Gérard Genette ne faisait que donner un nom à un ensemble de messages qui, depuis que l'imprimerie existe, ont toujours accompagné dans une plus ou moins large mesure l'objet livre. Bien que d'origine narratologique et donc pensée d'abord pour servir l'analyse du roman, cette notion est par la force des choses commune à toute publication se présentant sous la forme d'un livre »[[6]](#footnote-6)

**Le livre comme objet**

Cette fiche repose sur l'hypothèse que la majorité des lecteurs ne savent pas (suffisamment) lire les indications offertes par un livre, en dehors même du texte, qui cependant, les dirigent dans leur achat et les contraignent dans leur lecture. En outre, ces signes désignent les bases matérielles et institutionnelles du texte qu’on ne peut ignorer et faire comme si le texte existait sans le livre. Nous postulerons donc que lire ces indications va permettre :

— de comprendre comment un livre signifie déjà avant d'être lu ;

— d'appréhender les institutions qui sont parties prenantes de cet univers,

— de repérer le réseau culturel dans lequel s'inscrit le livre ;

— d'introduire l'étude de : qui fait le livre, comment, pour qui.

**1) Cinq indications sont obligatoires** et se retrouveront donc sur tous les livres :

a) Le nom de l'imprimeur,

b) Le lieu de sa résidence,

c) Le mois et l'année d'impression,

d) La mention « Dépôt légal » suivie de l'année et du trimestre.

e) Le numéro d'ordre dans la série des travaux de la maison d'impression et d'édition.

Deux autres indications, non obligatoires, mais fortement conseillées, se retrouveront sur la majorité des ouvrages.

f) La mention « copyright » suivie du nom de l'éditeur et de l'année de la première publication. Elle permet d'identifier le propriétaire des droits patrimoniaux et donc de protéger ses droits.

g) La mention « I.S.B.N. » (International Standart Book Number) suivie d'un nombre de dix chiffres réparti en quatre segments. Il s'agit d'une nonne internationale pour la numérotation des livres. Le premier segment indique le pays d'origine (ex. : 2 pour la France), le second identifie l'éditeur, le troisième désigne le livre dans la production de l'éditeur et le dernier est un numéro de contrôle pour l'ordinateur.

**2) — La première de couverture**

La première de couverture est particulièrement importantecar elle présente l'image de marque de l'éditeur.

## Qu’est-ce que la première de couverture d’un livre ?

La couverture d’un livre est la première chose que le lecteur voit. Elle fait partie de la reliure du roman, tout comme le dos et la quatrième de couverture.

Elle doit attirer l’œil et donner envie au lecteur de s’intéresser à l’ouvrage. Sa composition doit donc être soigneusement pensée pour refléter parfaitement le contenu du livre.

Voyez-la comme la vitrine d’une boutique qui doit susciter l’envie de pousser la porte et d’entrer…

### La composition la première de la couverture

La première de couverture d’un livre se compose presque toujours de ces éléments :

* **Le titre :**indispensable, il est généralement centré et mis bien en évidence sur la couverture du livre. Le choix du titre du manuscrit est un travail de longue haleine qui donne souvent du fil à retordre à l’auteur !
* **Le nom de l’auteur :**il peut être remplacé par un [nom de plume](https://www.coollibri.com/blog/nom-de-plume-pour-quoi-faire/). Le nom de l’auteur est plus ou moins mis en évidence sur la couverture. Si l’écrivain est célèbre, on constate que son nom est bien mis en valeur sur la première de couverture. Si ce n’est pas le cas, il peut être écrit en plus petit ou même carrément inexistant.
* **Une photo de couverture :** la plupart des romans sont illustrés par une photo ou un dessin. Le choix de cette image ne doit pas se faire à la légère car il influence énormément le regard des potentiels lecteurs. C’est la première chose que le lecteur voit, juste avant de lire le titre. Certaines premières de couvertures ne possèdent pas d’images, mais sont unies ou imprimées. Cette illustration de la couverture vient aussi vient également placer le lecteur au centre d’une sensation culturelle.
* Le **nom de la maison d’édition** (optionnel) : selon la volonté de l’[éditeur](https://www.coollibri.com/blog/10-editeurs-succes-2019/).
* Un **sous-titre** (optionnel) : certains livres possèdent un sous-titre, écrit en plus petit sous le titre. Cela se faisait beaucoup au siècle dernier, comme par exemple les [classiques](https://www.coollibri.com/blog/50-classiques-litterature-francaise-lire-absolument/) « Le Rouge et le Noir – Chronique de 1830 » ou « L’Education sentimentale – L’histoire d’un jeune homme ».

On ajoute parfois à la première de couverture un papier du type « Par l’auteur du best-seller… », « D’après le film… », « Tiré d’une histoire réelle »… Il s’ajoute ou s’enlève facilement de la reliure.

L'indication du genre :roman, poésie, conte, etc.

**3) La quatrième de couverture**

La quatrième de couverture est la dernière page extérieure d’un livre. Elle apporte des informations complémentaires par rapport à la première de couverture.

Cette page fonctionne différemment de la première de couverture,car ce n'est pas celle que l'on aperçoit d'emblée en vitrine ou sur les étalages, elle exerce néanmoins une fonction importante de présentation et d'incitation à l'achat car elle est presque automatiquement regardée par l'acheteur éventuel qui manipule le livre.

- Outre les indications obligatoires signalées, on peut relever la présence ou l'absence du code barre (rectangle blanc composé de lignes verticales qui apparaît sur bien d'autres produits que le livre et en permet un traitement électronique) qui signale le réseau des supermarchés et grandes surfaces au niveau de la diffusion. Il n'est pas inintéressant de constater quels éditeurs l'acceptent et lesquels le refusent actuellement (Le Seuil, Gallimard, Minuit...).

- La photo de l'auteur peut aussi apparaître. (Sa première émergence date de Si je mens... de Françoise Giroud chez Stock en 1972). On peut l'analyser de deux façons :

a) le rapport idéologique texte - auteur,

b) la fonction publicitaire privilégiant les écrivains dotés d'un physique « agréable » ou connus par ailleurs dans les médias.

4) Le texte reste le plus intéressant à analyser en ce qui concerne cette page. On peut, entre autres, interroger :

a) sa nature : résumé ou extrait.

b) le choix de l'extrait ou ce que révèle (et comment) le résumé.

c) sa longueur.

d) qui le fait (l'auteur ou non).

e) si l'accent est mis sur les formes ou sur l'intrigue.

f) s'il existe une notice sur l'auteur et sa composition.

g) si des phrases de critiques figurent, quelles phrases et quels critiques, exerçant dans quels journaux... (et à partir de là s'interroger sur les fonctions de la critique).

5) On peut aussi relever le numérotage des volumes qui, en général, est réservé à la production élargie et indique fréquemment une régularité de parution dans ces séries, (ce numérotage peut être situé sur la tranche).

6) La présence de la publicité enfin indique toujours clairement la production élargie. Il faudrait néanmoins étudier de manière plus précise, comment dans ce cadre, certaines collections dotées d'un certain capital symbolique l'utilisent avec une volonté de distanciation. Ainsi Série Noire et surtout Carré Noir qui offre toujours la même publicité pour Balafre accompagnée d'un texte policier parodique.

Notons que depuis les années d’après-guerre, les couvertures sont au centre d’un enjeu important: la concurrence. C’est pourquoi aujourd’hui des couvertures de livres avec une apparence très soignée sont produites. Et pour cause, la première chose qu’on remarque lorsque l’on passe dans un magasin de livres ou qu’on visite un site de librairie en ligne, ce sont les couvertures, criant chacune leurs mérites, appelant le regard des lecteurs pour les convaincre de feuilleter et d’adhérer à l’ouvrage, pour enfin l’acheter.  
Nous vivons désormais dans une société de consommation où le marketing est omniprésent, aussi, l’enjeu d’une couverture va être de communiquer sur l’intérieur du livre, comme un teaser de cinéma, avec des illustrations posées et une photo qui prendra une grande part dans cette communication. Un seul objectif : attirer l’attention des clients ! Et pour cela, une couverture qui a belle allure et qui annonce une œuvre pensée et aboutie retiendra l’attention, car c’est bien connu : ce qui est beau se vend mieux.

Reuter Yves. L'objet livre. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°32, 1981. La littérature et ses institutions. pp. 105-113.

DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.1981.1222>

[www.persee.fr/doc/prati\_0338-2389\_1981\_num\_32\_1\_1222](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1981_num_32_1_1222)

1. Définition de livre présentée par lalanguefrancaise.com - Ces définitions du mot livre sont données à titre indicatif et proviennent de dictionnaires libres de droits. Les informations complémentaires relatives au mot livre sont éditées par l’équipe éditoriale de lalanguefrancaise.com [↑](#footnote-ref-1)
2. 2 https://www.universalis.fr/dictionnaire/texte/ [↑](#footnote-ref-2)
3. G. GENETTE, Seuils, éditions du Seuil, coll. "Poétique", 1987. [↑](#footnote-ref-3)
4. Benoit Mitaine. “ Paratexte ”. Neuvième art 2.0, Cité internationale de la bande dessinée et de l’image, 2013, Dictionnaire esthétique et thématique de la bande dessinée, http://neuviemeart.citebd.org/spip.php?article691. ffhal-01104420 [↑](#footnote-ref-4)
5. Ibid. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ibid. [↑](#footnote-ref-6)